LETTRE OUVERTE AU PREMIER MINISTRE DE LA RÉPUBLIQUE

PAR L'AD-PA – LE 24 SEPTEMBRE 2025

La transition démographique, c'est programmer le vieillissement

Monsieur le Premier Ministre,

L'Association des Directeurs au service des Personnes Âgées (AD-PA) tient à vous adresser, par la présente, ses félicitations pour votre nomination et ses vœux les plus sincères de réussite aux hautes fonctions qui vous sont confiées.

La population française vieillit et notre association, qui représente 2 000 adhérents, considère que cette réalité doit être avant tout perçue comme un signe de bonne santé du pays. En 2030, 1 Français sur 3 aura plus de 60 ans et pour la première fois, les plus de 65 ans seront plus nombreux que les moins de 15 ans. Les années 2030-2040 verront le nombre de personnes de plus de 85 ans augmenter de 58 %, contre + 7 % entre 2020 et 2030. Notre pays doit s'adapter.

Notre saisine n'a pas vocation à faire l'analyse de l'évolution démographique de la population française et de ses impacts socio-économiques, en parfaite connaissance de votre maîtrise de ces sujets. **Notre intention est de vous suggérer de mettre au premier plan de l'action publique du futur Gouvernement, les Français confrontés très directement aux difficultés liées au vieillissement et dont le nombre va croître :**

- 1,4 million de nos concitoyens âgés accompagnés à domicile ou en établissement manquant d'aide et de présence humaine chaque jour

- 1,4 million de professionnels qui les accompagnent avec compétence et dévouement dans des conditions extrêmes qui leurs sont préjudiciables

- 20 % des adultes français, aidants familiaux dits *« génération sandwiche »* pris entre enfants et parents

Or le Plan Solidarité Grand Âge (2006) n'a toujours pas été appliqué. La loi Grand Âge Autonomie est surnommée l'arlésienne. Il faut enfin agir, pour que prenne chaire la politique Grand-âge de notre pays. En ce sens, l'AD-PA propose, à l'instar de nombreux acteurs, de rendre effective une loi de programmation.

Association des Directeurs au service des Personnes Âgées

A PROPOS :
L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées.

3 impasse de l'Abbaye
94100 SAINT-MAUR DES FOSSÉS
01 74 02 05 70
contact@ad-pa.fr
ad-pa.fr

Pourquoi une loi de programmation ?

- **Parce que nous sommes allés au bout du diagnostic**. Plus de dix rapports de la puissance publique ont été produits sous les mandatures d'Emmanuel Macron. Leurs conclusions et propositions vont toutes dans le même sens.

- **Parce que nous sommes allés au bout des inspections**. Ce travail engagé par l'Etat et les Départements suite aux révélations du livre de Victor Castanet a demandé un travail considérable aux professionnels, pour un résultat sans appel : 99,3 % des établissements fonctionnent bien selon le référentiel français en vigueur, démontrant ce que nous savons tous : il faut reconsidérer la politique grand-âge dans ses moyens, ses dispositifs, ses priorités (prévention).

- **Parce que la loi de programmation serait un signal fort** adressé aux personnes âgés vulnérables, enfin reconnues et valorisées en tant que citoyens à part entière, ainsi qu'à leurs aidants et aux professionnels du secteur, tout en étant budgétairement progressive.

- **Parce que se donner les moyens d'inclure nos concitoyens les plus fragiles et âgés** dans la société, jusqu'au bout de la vie, parmi les leurs est un dessein rassembleur permettant à toutes les générations de s'enrichir mutuellement, de concilier l'efficience économique (activité de proximité structurante, emplois non délocalisables…) avec notre évolution démographique et de traduire les principes fondateurs de notre république : liberté, égalité, fraternité !

L'AD-PA suivra les nominations du futur gouvernement et portera évidemment une attention toute particulière au champ de l'Autonomie pour lequel nous ne pouvons qu'appeler à la nomination d'un(e) ministre de plein exercice.

L'AD-PA vous réitère ses vœux les plus sincères de réussite, dont nous espérons qu'elle laissera sa trace dans l'histoire, grâce à la place et au rôle qui seront accordés et reconnus aux personnes les plus vulnérables de notre pays.

L'AD-PA se tient à votre entière disposition pour en échanger plus avant.
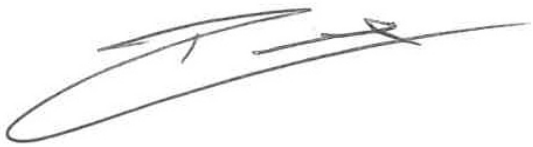
Pierre ROUX,
Président de l'AD-PA